

Si l'on part du constat que les Réformateurs ont considéré que l'Eglise est reconnue par la prédication de la Parole de Dieu et l'administration des sacrements, cela pose la question de savoir si la prédication est elle-même un sacrement. Même si Luther a évoqué dans l'un de ses textes le fait que la prédication pouvait être considérée comme le seul sacrement, ce n'est que récemment, dans le débat sur la réforme liturgique, que le débat a été repris. En effet, dans toute l'histoire du culte protestant, on distingue très clairement d'un côté les sacrements, baptême et cène, et de l'autre la prédication. Ceci étant, l'histoire des pratiques montre que la cène dans le culte n'est pas systématique, mais que néanmoins, le culte n'en est pas pour autant tronqué. « La place subordonnée et principalement pédagogique faite aux sacrements dans la théologie et dans la culture réformées, comme signes d'une grâce reçue et non comme instruments opérant cette grâce, ne conduisait pas forcément à reconnaître à la prédication le statut de sacrement-cœur du culte » (p. 107). C'est Charles Hauter dans un article de 1923 qui, le premier, évoque l'équivalence sacramentelle de la prédication. Françoise Lautman cite alors Bernard Reymond qui va dans le même sens en affirmant que « la prédication assumait la fonction que les liturgies d'aujourd'hui attribuent aux sacrements : signifier concrètement la grâce de Dieu. Elle n'avait pas besoin d'en porter le nom pour que ce soit le cas » (p. 108). Etant donné le lien entre sacrement et rite, cela conduit à l'interrogation de savoir si la prédication est un rite. Françoise Lautman montre que d'un côté la prédication est christophanie, mais que d'un autre ce serait la considérer comme étant simplement reçue passivement de la part des auditeurs. En tous cas, la prédication joue ce rôle majeur « de transmission et d'explication de la Parole de Dieu » (p. 109).

La pratique de la prédication vit depuis quelques temps une crise, d'où certaines tentatives de la redynamisation ou, par exemple, de la rendre interactive. Les enquêtes montrent néanmoins l'importance de la prédication, mais « il ne s'agit plus de vouloir définir la prédication comme rite de manifestation divine ou rite sacramentel, mais comme rite satisfaisant aux besoins de la communauté » (p. 110). La prédication garde donc une fonction instituante même si elle subit aussi la crise du discours théologique et l'ébranlement de l'autorité des pasteurs. Finalement, c'est l'ensemble du culte qui pourrait être considéré comme un sacrement, même si la diversité protestante et la méfiance face à tout ritualisme rend difficile tout enfermement de la prédication dans une catégorie.

Plan de l'article

- La prédication comme sacrement, un débat théologique
- Le rite au risque de la pratique, un enjeu communautaire

Citations

« La prédication constitue ainsi pour l'auditeur un réconfort moral et un rite intégrateur dans une communauté. Elle y est le rite fondamental autour duquel le groupe protestant se rassemble pour communier dans son identité et cela quel que soit le caractère prophétique ou non, sacramentel ou non de son contenu » (p. 111).

« On ne peut assimiler à un sacrement ni la prédication dont l'aspect rituel aussi bien que la part sensible prêtent à discussion, ni l'ensemble de la liturgie qui bien que largement ritualisée, n'a ni la simplicité, ni la fixité des formes requises et dont la récente évolution manifeste surtout la méfiance fondamentale des réformés devant tout ritualisme » (p. 112).